

INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS

# PROJET PEDAGOGIQUE

*Mise à jour du 05/09/2022*



## PROMOTION 2022-2023

## **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>Page 2</b>
<b><u>I.PRINCIPES ET METHODES PEDAGOGIQUES</u></b>	<b>Page 2</b>
1. Une progression professionnelle	Page 3
2. Une posture de réflexion	Page 3
3. Un travail en équipe	Page 3
4. Activité pédagogique	Page 3
<b><u>II.L'APPROCHE PEDAGOGIQUE</u></b>	<b>Page 3</b>
1. Cours magistraux, partages d'expériences, TD, TP, simulation en santé	Page 3
2. Périodes en milieu professionnel	Page 4
3. Accompagnement pédagogique individualisé	Page 4
4. Suivi pédagogique individualisé	Page 4
5. Travaux personnels guidés	Page 5
6. Evaluations	Page 5
7. Bilans de formation	Page 5
<b><u>III.LES VALEURS PROFESSIONNELLES ET HUMAINES</u></b>	<b>Page 6</b>
<b><u>IV.LES RESSOURCES DE L'IFAS</u></b>	<b>Page 6</b>
<b><u>ANNEXE</u></b> : Liste des lieux de stages 2022-2023	<b>Page 7</b>



L'Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS) de Rumilly est rattaché au centre hospitalier Gabriel DEPLANTE. Situé au sein de l'EHPAD de Baufort, la capacité d'accueil de l'IFAS est de 57 élèves.

**La Directrice pédagogique de l'IFAS** est responsable de la conception du projet pédagogique en lien avec l'organisation de l'enseignement théorique et pratique, des stages, du contrôle des études, du fonctionnement général.

- Elle réunit au moins 1 fois par an l'«instance compétente pour les orientations générales de l'institut» (ICOGI) présidée par le directeur général de l'ARS ou son représentant.
- Elle préside la «section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des élèves» qu'elle réunit si besoin.
- Elle saisit la «section compétente pour le traitement des situations disciplinaires» si besoin.
- Elle réunit au moins 2 fois par an et préside la « section relative aux conditions de vie des élèves au sein de l'institut ».

Sous l'autorité de la directrice du centre hospitalier Gabriel Déplante, elle est assistée du directeur des soins pour la gestion financière.

Les formatrices assurent l'enseignement théorique et pratique, les évaluations et le suivi des élèves à l'IFAS et en stage.

Chaque formatrice sera référente d'un groupe d'élèves pour leur suivi pédagogique.

Les missions de l'équipe pédagogique favorisent :

- l'acquisition et la construction de nouvelles compétences,
- l'accompagnement de l'élève pour qu'il devienne un professionnel, responsable et autonome,
- la construction de son projet professionnel,
- l'instauration d'un climat de confiance propice à la formation,
- le dialogue avec l'ensemble de la promotion et des représentants des élèves,
- le lien avec le tuteur et/ou le maître de stage.

Le projet pédagogique constitue un guide auquel formatrices, élèves et intervenants extérieurs se réfèrent.

Il définit les principes et méthodes pédagogiques, les valeurs professionnelles et humaines défendues et les ressources.

## **I. PRINCIPES ET METHODES PEDAGOGIQUES**

La formation est centrée sur un apprentissage professionnel dont la finalité est de dispenser, **« des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée »**

Elle est basée sur le principe de l'alternance, c'est-à-dire l'acquisition et le transfert des connaissances entre les deux lieux que sont l'institut et les lieux de stage.

Etre en formation est un processus dynamique permettant à l'élève de construire et de développer des capacités d'observation, d'analyse, de communication, d'organisation, d'acceptation de nouveaux savoirs et d'auto-évaluation.

### **1. Une progression professionnelle**

Elle se fait tout au long de l'année par :

- L'accompagnement pédagogique individualisé,
- Les suivis pédagogiques (individuels et collectifs),
- L'identification et l'élaboration d'objectifs personnels à atteindre,
- Les travaux personnels guidés,
- L'utilisation du document « portfolio » par l'élève, afin de mesurer sa progression,
- Le travail personnel de l'élève.

Le parcours de formation tient compte de la progression de chaque élève dans sa manière d'acquérir les compétences. Ce parcours développe ainsi l'autonomie, la responsabilité et l'adaptabilité de l'élève qui construit son cheminement vers la professionnalisation.

### **2. Une posture de réflexion**

Elle utilise l'interaction, le questionnement et la réflexion pour apporter des ajustements à la pratique professionnelle.

Elle se développe tout au long de la formation.

L'apprentissage du raisonnement clinique va permettre à l'élève de développer cette réflexivité.

### **3. Un travail en équipe**

Les temps de travaux collectifs (travaux dirigés, exposés...) durant les sessions théoriques ainsi que les stages aident les élèves à intégrer les principes et les valeurs de la dynamique d'une équipe de travail.

Afin de faciliter leur intégration au sein de la promotion, les élèves en parcours partiel suivent la formation avec les élèves en parcours complet.

### **4. Activité pédagogique**

Elle est proposée par les élèves et doit être en lien avec la fonction aide-soignante.

Les modalités sont définies chaque année.

Cette activité a pour objectif de développer la conduite d'un projet. Elle permet la prise d'initiative et le travail en équipe autour d'un projet commun.

## **II. L'APPROCHE PEDAGOGIQUE**

Elle s'articule autour des :

### **1. Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, simulation en santé, partages d'expériences.**

Ils visent à l'acquisition des connaissances nécessaires et indispensables à l'exercice professionnel. Ils sont assurés par : l'équipe pédagogique, d'autres professionnels exerçant dans le domaine sanitaire et social, des bénévoles...

Le rôle des formatrices est d'accompagner l'élève dans l'acquisition des compétences théoriques et pratiques et lui permettre de faire des liens entre les enseignements de l'IFAS et les apprentissages réalisés en milieu professionnel.

En cas d'absence en cours, l'élève doit se donner les moyens de valider l'acquisition des compétences requises à la fonction d'aide-soignant.

## 2. Périodes en milieu professionnel

Les stages sont des lieux d'apprentissage, d'expérimentation et de confrontation des pratiques. Ils permettent l'acquisition progressive des compétences attendues en fonction du parcours de l'élève.

Afin de faciliter les échanges avec le milieu professionnel, chaque formatrice sera référente auprès de plusieurs structures d'accueil.

L'équipe pédagogique procède à l'affectation des élèves en stage.

Chaque élève bénéficie d'un parcours de stage personnalisé (selon la disponibilité des lieux de stages) en fonction des compétences à développer, des missions à explorer.

Le stage réalisé en fin de formation pour les parcours complets est une période intégrative correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences. Il se déroule dans une structure proposée par l'élève ou par l'IFAS. Il est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève **en accord avec l'équipe pédagogique**.

### Découverte du travail de nuit et de week-end :

L'élève en parcours complet réalise au moins une expérience de travail la nuit et une expérience de travail le week-end.

- L'élève doit effectuer 3 nuits regroupées sur le même stage (soit sur la période C soit sur la période D).
- L'élève doit effectuer un week-end (samedi et dimanche) **de jour** soit sur la période C soit sur la période D.

L'élève en parcours partiel peut effectuer des nuits en fonction de ses objectifs personnels sous réserve de l'acquisition des compétences à valider **après accord de l'équipe pédagogique**.

## 3. Accompagnement pédagogique individualisé

Une évaluation des connaissances de l'élève sera organisée en début de formation :

- Test des connaissances en français, arithmétique, biologie par une évaluation écrite.
- Questionnement sur le savoir-être en tant que futurs soignants à l'aide de vidéos.
- Test sur l'utilisation de l'outil informatique en simulation.
- Questionnements sur la représentation du métier d'aide-soignant, la formation et le projet professionnel.

En fonction des résultats de l'élève, des remises à niveau personnalisées seront organisées pour renforcer les apprentissages dans les domaines où l'élève est en difficulté. Les suivis pédagogiques permettront de clarifier et accompagner le projet professionnel de l'apprenant.

## 4. Suivi pédagogique individualisé

Ce sont des temps d'échange **programmés ou non**, individuels ou collectifs, permettant un accompagnement de l'élève tout au long de la formation. Ils peuvent être réalisés à l'institut ou sur les lieux de stage.

Ils sont assurés par la formatrice référente ou l'équipe pédagogique.

**Des suivis pédagogiques complémentaires sont laissés à l'initiative de l'élève ou de l'équipe pédagogique.**

Ces suivis permettent de :

- Mesurer la progression de l'élève dans la construction et l'acquisition de ses compétences.
- Favoriser ou/et préserver l'acquisition de l'autonomie de l'élève.
- Identifier les activités non pratiquées, non acquises pour déterminer les mesures correctives et décliner le parcours de stage.
- Identifier les éventuelles difficultés d'apprentissage.
- Accompagner dans la validation des blocs de compétences.
- Aider à la construction identitaire de l'élève en favorisant son développement personnel et professionnel.
- Clarifier et accompagner le projet professionnel.

### **5. Travaux personnels guidés**

Travail préparatoire en amont des apports : présentation et attendus de la formation, du projet pédagogique, du règlement intérieur, mise à jour des connaissances pour les élèves en parcours partiels, travail autour des objectifs de stage, questions autour des stages.

Temps de révision et accompagnement aux évaluations : évaluations formatives.

### **6. Evaluations**

L'évaluation des blocs de compétences est effectuée tout au long de la formation, elle est définie de manière réglementaire (cf. Arrêté du 10 juin 2021).

Les conditions d'évaluation sont expliquées aux élèves tout au long de la formation.

La diffusion des validations de modules :

Pour respecter l'anonymat de chaque élève, celui-ci est identifié par un numéro.

La validation ou le rattrapage des évaluations à l'IFAS seront communiqués à l'aide de ce numéro sur le site internet de l'IFAS « espace élèves ».

### **7. Bilans de formation**

Des bilans sont réalisés au cours de l'année sous la forme d'échanges avec la promotion, de questionnaires et de grilles d'évaluation des intervenants et de l'équipe pédagogique. Un bilan de fin de formation avec un questionnaire permet l'évaluation du projet pédagogique. Un questionnaire de satisfaction de la formation clinique est rempli par les élèves.

Ces bilans permettent :

- De savoir si l'équipe pédagogique répond aux attentes des apprenants
- De prendre en considération les pistes d'amélioration proposées par les élèves
- D'évaluer les moyens et actions mis en place pour construire et faciliter la vie collective
- D'évaluer et de réajuster l'organisation de la formation et les moyens pédagogiques
- D'évaluer et de réajuster le règlement intérieur et le projet pédagogique

### **III. LES VALEURS PROFESSIONNELLES ET HUMAINES**

Les valeurs humaines sur lesquelles s'appuie l'équipe pédagogique :

- Le respect d'autrui : à savoir ne pas porter de jugement, accepter les différences, faire preuve d'ouverture d'esprit.
- L'humanisme : philosophie qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs.
- La responsabilité : répondre de ses actes (obligation morale, intellectuelle et juridique). Elle comporte une double dimension : personnelle et professionnelle.

Les attitudes qui découlent de ces valeurs sont l'authenticité, le respect, l'écoute et l'accompagnement :

- L'authenticité consiste à mettre en accord ses actes et ses propos mais aussi à faire preuve de sincérité dans la relation à l'autre ou à soi-même.
- Le respect est le sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en fonction de la valeur qu'on lui reconnaît et à se conduire envers lui avec réserve et retenue.
- L'écoute consiste à se rendre accessible à l'autre, à lui donner de l'attention, du temps, de la présence avec une attitude de neutralité bienveillante et de non jugement.
- L'accompagnement consiste à faire preuve d'une attention constante, à cheminer avec l'autre pour aller où il va en même temps que lui.

Le projet pédagogique s'appuie également sur des valeurs professionnelles :

- L'engagement professionnel
- Le respect de la vie et de la personne humaine, de sa dignité et de son autonomie
- Le respect du secret professionnel.

### **IV. LES RESSOURCES DE L'IFAS**

- Trois salles de cours dont une salle informatique équipée de 6 postes avec une connexion internet et un scanner.
- Un site internet avec un espace élève (actualités, tutos...).
- Une bibliothèque avec un choix de livres, revues et DVD mis à disposition des élèves.
- Des salles de pratique : 2 sur le site des Hutins et 1 sur le site de Baufort.
- Une salle de pause.

#### **COMPOSITION DE L'EQUIPE DE L'IFAS :**

<b>Directrice et Formatrice</b>	Pascale BOBÉE à 100% Cadre de santé	04.50.01.80.84	cadre.ifas@ch-rumilly.fr
<b>Gestion financière IFAS</b>	Laurence LEFAURE à 30% Directrice des soins	04.50.01.80.14	e.abloni@ch-rumilly.fr
<b>Formatrice</b>	Evelyne CRUZ-GENIN à 75% Infirmière	04.50.01.83.93	enseignante.ifas@ch-rumilly.fr
<b>Formatrice</b>	Ségolène ROUQUET à 75% Infirmière	04.50.01.80.58	srouquet@ch-rumilly.fr
<b>Secrétaire</b>	Véronique VERGAIN à 100% Adjoint administratif	04.50.01.80.38	sec.ifas@ch-rumilly.fr

Le secrétariat et la bibliothèque sont ouverts du lundi au vendredi :

- pendant les périodes de **cours** : de **8h à 12h** et de **12h30 à 15h30**
- pendant les périodes de **stage** : de **8h à 12h** et de **13h30 à 16h30**

## LISTE DES LIEUX DE STAGES 2022-2023

- ✓ Centre Hospitalier Gabriel Déplante - **RUMILLY**
- ✓ Centre Hospitalier Annecy-Genevois sites de **METZ-TESSY** et de **SAINT JULIEN EN GENEVOIS**
- ✓ Centre Hospitalier Bugey Sud - **BELLEY**
- ✓ Centre Hospitalier Métropole Savoie sites de **CHAMBERY** et **AIX LES BAINS**
- ✓ Clinique d'**ARGONAY**
- ✓ GCS Clinique Herbert - **AIX LES BAINS**
- ✓ Clinique Générale - **ANNECY**
- ✓ Médipôle de Savoie - **CHALLES LES EAUX**
- ✓ CRF KORIAN « Le Mont Veyrier » - **ARGONAY**
- ✓ CRFS KORIAN Gustav Zander - **AIX LES BAINS**
- ✓ EAM La Maisonnée du Lac - **SAINT JORIOZ**
- ✓ SSR Arc en ciel - **TRESSERVE**
- ✓ SSR La Marteraye – **SEYNOD**
- ✓ Clinique SSR Château de Bon Attrait - **VILLAZ**
- ✓ Centre de médecine physique et réadaptation Domaine Saint-Alban - **ST ALBAN EN LEYSSE**
- ✓ Centre SSR MGEN - **CHANAY**
- ✓ Clinique des vallées - **VILLE LA GRAND**
- ✓ Clinique Régina - **SEVRIER**
- ✓ EPSM 74 - **LA ROCHE SUR FORON**
- ✓ EAM L'Hérydan - **HERY SUR ALBY**
- ✓ FAM Les Hirondelles - **AIX LES BAINS**
- ✓ FAM Les Fougères - **GRESY SUR AIX**
- ✓ FAM Les Iris - **LA BALME DE SILLINGY**
- ✓ Foyer Les Roseaux - **LA BALME DE SILLINGY**
- ✓ SAMSAH Le fil d'Ariane - **SEYNOD**
- ✓ EHPAD Château de Grex et EAM Le Montanier - **CORBONOD**
- ✓ EHPAD La Provenche - **SAINT JORIOZ**
- ✓ EHPAD Centre Claudine Echernier - **CHAVANOD**
- ✓ EHPAD Fondation du Parmelan - **ANNECY**
- ✓ Grand Annecy Agglomération : EHPAD La Bartavelle (**MEYTHET**), EHPAD Les Ancolies (**POISY**), EHPAD Les Vergers (**ANNECY LE VIEUX**), EHPAD Le Barioz (**ARGONAY**), EHPAD Les Parouses (**ANNECY**)
- ✓ EHPAD Le Bosquet de la Mandallaz - **SILLINGY**
- ✓ EHPAD Le Pré Fornet - **SEYNOD**
- ✓ EHPAD Les Fontanettes - **CHINDRIEUX**
- ✓ EHPAD Les Jardins de l'Île - **SEYSSEL**
- ✓ EHPAD Les Jardins de Marlioz - **AIX LES BAINS**
- ✓ EHPAD Les Terrasses de Reinach - **LA MOTTE SERVOLEX**
- ✓ EHPAD du Pays d'Alby - **GRUFFY**
- ✓ EHPAD Résidence Le Grand chêne - **SEYNOD**
- ✓ EHPAD Val des Usses - **FRANGY**
- ✓ HAD Haute-Savoie Sud - **SEYNOD**
- ✓ SSIAD ADMR Fier et Chéran - **ALBY SUR CHERAN**
- ✓ SSIAD du CIAS Grand Lac - **AIX LES BAINS**